

000088

23 JUN 2026

COMMUNIQUE N° 000088 CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU 23 JUN 2026
PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°
003/DC/CRTV/CIPM/2026 DU 05 MAI 2026 POUR LA FOURNITURE DES ARTICLES
LABELLISÉS POUR LA BOUTIQUE « MAISON DES SOUVENIRS » DE LA CMCA, -
EXERCICE 2026.

FINANCEMENT : BUDGET CMCA, EXERCICE 2026

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance du grand public que la Demande de Cotation n°003/DC/CRTV/CIPM/2026 du 05 mai 2026 pour la fourniture des articles labellisés pour la boutique « MAISON DES SOUVENIRS » de la CMCA, - exercice 2026, est déclarée infructueuse.

Fait à Yaoundé, le **23 JUN 2026**

Le Directeur Général,


Charles NDONGO



Ampliations :

- MINMAP
- ARMP ;
- Intéressés ;
- Archives.